



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN07320120406380

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de la Savoie .

Transmis

Au représentant de l'état

Fait à BARBERAZ, le 6 avril 2012

Visé Le : 6 avril 2012

Monsieur Eric CHAUMARD
Directeur

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Service	Temps de travail	Collectivité	CP et commune	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V07310053105001	Auxiliaire de soins de 1ère classe	SSIAD service de soins infirmiers à domicile	28h00	CTRE COM ACTION SOCIALE DE LA ROCHETTE	73110 LA ROCHETTE	11/05/2010	073201005444
V07312016830001	Adjoint du patrimoine de 2ème classe	MEDIATHEQUE MUNICIPALE	17h30	COMMUNE DE CHALLES LES EAUX	73190 CHALLES LES EAUX	19/01/2012	07320120127820
V07312035423001	Attaché	URBANISME ET AMENAGEMENT	35h00	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET	73106 Aix les bains cedex	05/03/2012	2012-93